

Repères 2020

Le secteur des spiritueux a connu une année 2019 particulièrement difficile avant d'aborder en ce début d'année 2020 la situation sans précédent liée au Covid-19. Nos entreprises font face à cette crise dont les conséquences se font durement ressentir sur le marché national, impactant tous nos réseaux de distribution et le spiritourisme. Le marché international et le *travel retail* sont aussi fortement touchés et contribuent à fragiliser la pérennité de nos entreprises.

Face à la gravité de la situation, il est impérieux pour la filière de continuer à innover et à investir, tout en capitalisant sur la qualité de nos produits, nos savoir-faire et nos productions enracinées au cœur de nos territoires.

1 | Les spiritueux en France

Les chiffres-clés 2019



4,8 milliards € (ventes TTC en grande distribution*)



2 millions de visiteurs / an accueillis dans les entreprises de spiritueux



100 000 emplois soutenus en France



51 indications géographiques (IG)



4,7 milliards € d'exportation (hors taxes et droits)

Zoom

sur la production des spiritueux

- ➡ Boissons d'origine 100 % agricole
- Obtenues par distillation, macération ou infusion ; certaines après vieillissement (15° minimum)
- Plus de 2 millions de tonnes de matières premières utilisées : raisins et autres fruits, cannes à sucre, céréales, plantes...
- **44 catégories** de boissons spiritueuses

Genièvre Eau-de-vie de Mirabelle Flandre Artois de Lorraine Kirsch de Whisky d'Alsace, Liqueurs Calvados narc et éaux-de-vie Whisky breton de fruits Absinthe de cassis de Pontarlier Marc de Liqueurs Bourgogne de noix Génépi des Alpes et liqueurs de plantes Gentiane Verveine Liqueurs d'Auvergne du Velav et vodka Absinthe et liqueurs Pastis de Liqueurs de fruits et de plantes Liqueurs

^{*} Hypermarchés (HM), supermarchés (SM), hard-discount (HD), proxi et drive, taxes incluses Source · Nielsen

2 | La Fédération Française des Spiritueux

À savoir

- Organisation professionnelle créée en 1996
- 210 entreprises, dont 90 % de PME présentes dans 14 régions (y compris les DROM)
- Plus de 800 marques
- La France, 1er pays producteur de l'Union Européenne

Une fédération au service de ses adhérents dont les missions s'articulent autour de **4 axes stratégiques** :

Fédérer

les professionnels des spiritueux autour de l'intérêt général en s'appuyant sur une action collective, forte et efficace.

Valoriser

les savoir-faire de nos métiers, la qualité de nos produits et l'excellence de nos entreprises.

Protéger

les intérêts de nos métiers face aux décisions politiques pouvant nuire à la compétitivité et à la pérennité de nos entreprises.

Informer

les professionnels.

Promouvoir les comportements responsables : un enjeu prioritaire !

Créée en 2019 par la Fédération Française des Spiritueux, Brasseurs de France, et la Fédération Française des Vins d'Apéritif, l'association **Prévention et Modération** a pour mission de fédérer l'ensemble des initiatives des organisations professionnelles en matière de consommation responsable des boissons alcoolisées.

Les programmes de l'association se développent principalement dans trois directions :

- Prévention des comportements à risque
- Promotion des comportements responsables
- Engagement des professionnels dans la prévention

Plusieurs projets et partenariats ont déjà été initiés en 2019 et 2020, avec différents acteurs engagés, notamment les associations Saf France et Prévention routière.



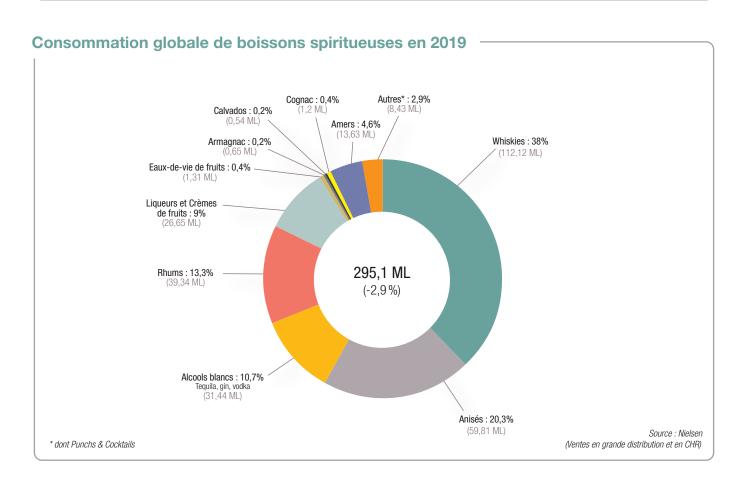
3 | La consommation

À savoir

- Baisse de la consommation de 2,9%
- Croissance en volume des gins (+9,7 %) et rhums (+5,4 %)

Consommation d'alcool en France

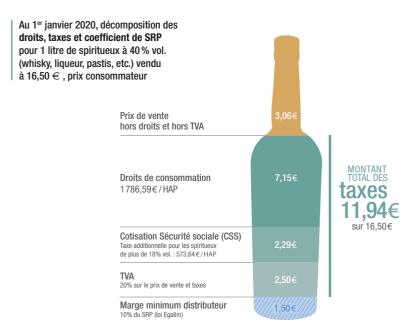




4 | La fiscalité

Les chiffres 2019

Une pression fiscale extrêmement forte sur les spiritueux :
3 milliards d'euros de recettes fiscales (droits de consommation et CSS) et près d'1 milliard d'euros de TVA

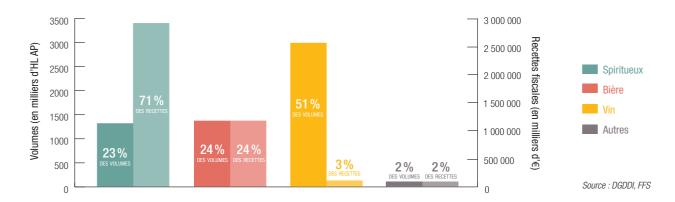


Une forte pression fiscale et les conséquences de la loi Egalim

La fiscalité appliquée aux spiritueux est réévaluée chaque année en fonction de l'inflation. Avec **71%** des recettes fiscales pour seulement **23%** des volumes d'alcool pur mis à la consommation en France, la filière subit une fiscalité écrasante à laquelle s'est rajouté l'effet inflationniste dû au relèvement de 10% du seuil de revente à perte (droits et CSS inclus) instauré par la loi Egalim. Dans un contexte économique difficile, la compétitivité de nos entreprises s'érode d'année en année.

Comparatif des volumes mis à la consommation en alcool pur et des recettes fiscales (droits de consommation [accises] et cotisation sécurité sociale) en 2019

HAP : Hectolitre d'Alcool Pur SRP : Seuil de Revente à Perte



Des recettes non affectées à la prévention des risques

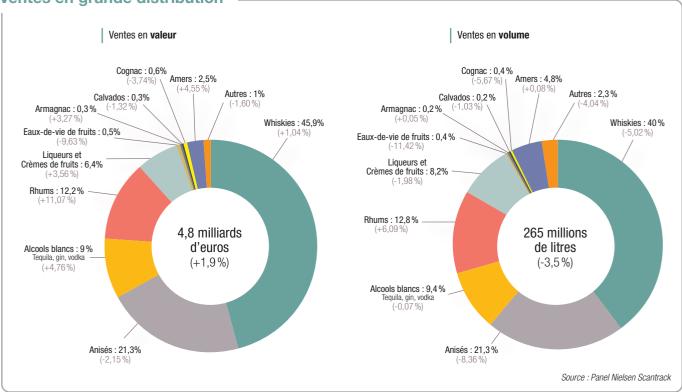
- **Moins de 0,2%** des 4 milliards d'euros de recettes fiscales avant TVA sur les boissons alcoolisées (spiritueux, bières, vins...) sont alloués à la prévention des comportements à risque.
- Conformément aux dispositions du Code rural, les recettes fiscales perçues sur les spiritueux sont allouées au financement de la protection sociale agricole (art. L.731-2, L.731-3, L.732-58).

5 | Les ventes en grande distribution et en CHR

Les chiffres 2019

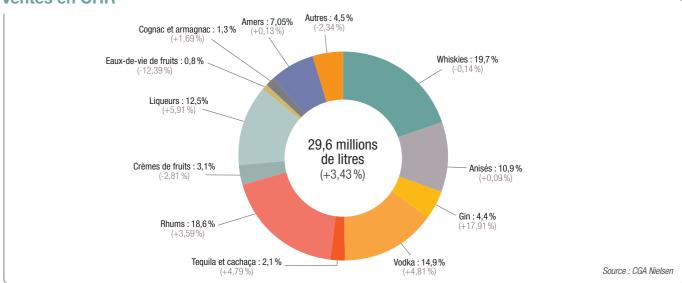
- Baisse des ventes de spiritueux en GMS en volume (-3,5 %) et hausse en valeur (+1,9 %)
- Hausse de 3,43 % de la consommation de spiritueux en CHR (29,6 ML)

Ventes en grande distribution*



^{*} Ventes en grande distribution [hypermarchés (HM), supermarchés (SM), hard-discount (HD), proxi et drive], taxes incluses

Ventes en CHR** -

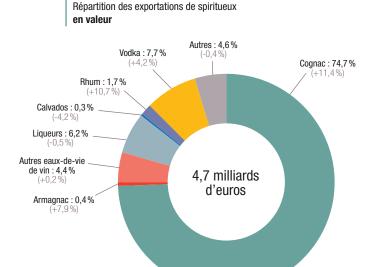


^{**} Ventes en CHR (cafés-hôtels-restaurants) : hors domicile

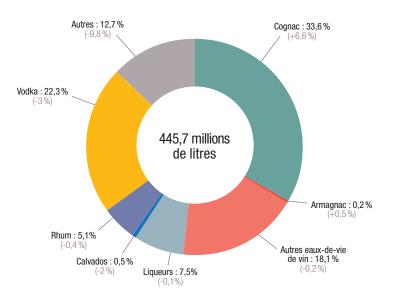
6 | Un savoir-faire qui s'exporte

Les chiffres 2019

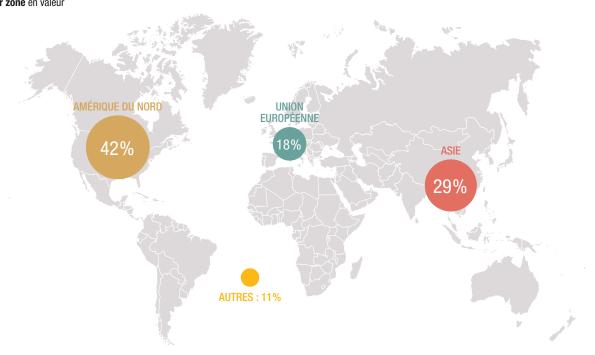
- Forte croissance en valeur + 8,8% et stabilité des volumes (-0,1 %)
- Principales catégories de spiritueux exportés : cognac, vodka
- Les vins et spiritueux sont le 2ème contributeur à la balance commerciale



Répartition des exportations de spiritueux



Répartition des exportations de spiritueux par zone en valeur



Source : Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux